

Rapport annuel

Commune d'AUBIGNOSC

Prix & Qualité

service de l'assainissement collectif

DU SERVICE PUBLIC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-210400131-20170622-DE201734RPQS201-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2017

Publication : 26/06/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



EXERCICE

2016

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2016 présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

JUIN 2017

Annexe à la DCM N°34/2017 du 22 juin 2017

Sommaire

■	CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS	3
■	VOLUMES FACTURÉS	3
■	CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU DE COLLECTE.....	3
■	OUVRAGES D'ÉPURATION DES EAUX USÉES	4
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	5
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR.....	5
■	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	5
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Y COMPRIS REDEVANCE MODERNISATION	6
■	RECETTES D'EXPLOITATION	7
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	8
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU.....	8
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	9
■	TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE	9
■	ÉTAT DE LA DETTE	9
■	AMORTISSEMENTS RÉALISÉS	9
■	PRÉSENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE	9
■	PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	10
■	PRIX GLOBAL : AUBIGNOSC	10

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune exerce par elle-même la compétence assainissement collectif

La commune n'adhère à aucun EPCI pour cette compétence.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

450 habitants (sur 575 habitants au 1^{er} janvier 2017)

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE en vertu d'un contrat ayant pris effet le 23 juillet 2013. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 22 juillet 2025.

Avenant au contrat : NEANT

Avenant n°	Date	Objet

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2016
Nombre d'abonnements domestiques	240

■ VOLUMES FACTURÉS

Volumes facturés [m³]	2016
- aux abonnés domestiques	24056
- aux abonnés non domestiques	0
Total...	24056

■ CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU DE COLLECTE

- Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées

Linéaire [km]	2015	2016
Réseau séparatif	9.296	7528 (*)

(*)- amélioration du linéaire du SIG par rapport à réalité du terrain

- Nettoyage du réseau à titre préventif : 1400 ml en 2016

■ OUVRAGES D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

La station d'épuration de 600 EH a été mise en service le 1^{er} juillet 2012

- *Volume traité en 2016 : 29 797 m³*
- *Visite de contrôle du SATESE : 13 septembre 2016*
- *Bilan de fonctionnement 24h : réalisé les 21 & 22 novembre 2016*

■ POSTES DE RELEVAGES

❖ STATION D'ÉPURATION DU VILLAGE

Poste de relevage de tête :

La station est équipée d'un dégrilleur automatique et de deux pompes de relevage de 75 m³/h.

Le traitement est constitué d'une aire plantée de roseaux avec un premier lit d'infiltration puis un réservoir de chasse muni d'un système à auget basculant et un deuxième lit d'infiltration

❖ POSTE DE RELEVAGE DES AMARINES

Cuve : diamètre 1.30 m, hauteur 2.50 m
Panier de dégrillage avec entrefer de 40 mm
Deux pompes de 6 m³/h à 19.20 m HMT

❖ POSTE DE RELEVAGE DU VILLAGE

Cuve : diamètre 2.80 m, hauteur 5.50 m
Panier de dégrillage avec entrefer de 30 mm
Deux pompes vers bassin d'orage 42 m³/h à 9.50 HMT
Bassin d'orage de 46 m³
Deux pompes de reprises de 17 m³/h à 28.60 m HTM

Les 3 postes de relevage ont été mis en service le 1^{er} juillet 2012

TAUX DE RACCORDEMENT : 73 %

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE sont fixés par le contrat et indexés semestriellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

- une part fixe (abonnement)
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

● *Redevance de modernisation des réseaux de collecte*

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1er janvier 2016	1er janvier 2017
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0.160	0.155

Commune d' AUBIGNOSC

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2016

tarif domestique

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (y compris Agence de l'Eau)

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} janv. 2017	1er janv 2016		Variation %
Part de l'exploitant					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	20.10	20.26		-0.79
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0.2009	T1	0.2027	-0.89
		0.2511	T2	0.2533	-0.87
		0.3516	T3	0.3547	-0.87
Part de la collectivité					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	15	15		0
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,45	0.45		0
Redevances et taxes					
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte TVA	0,155	0.16		-3.13 %
		10 %	10 %		0

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

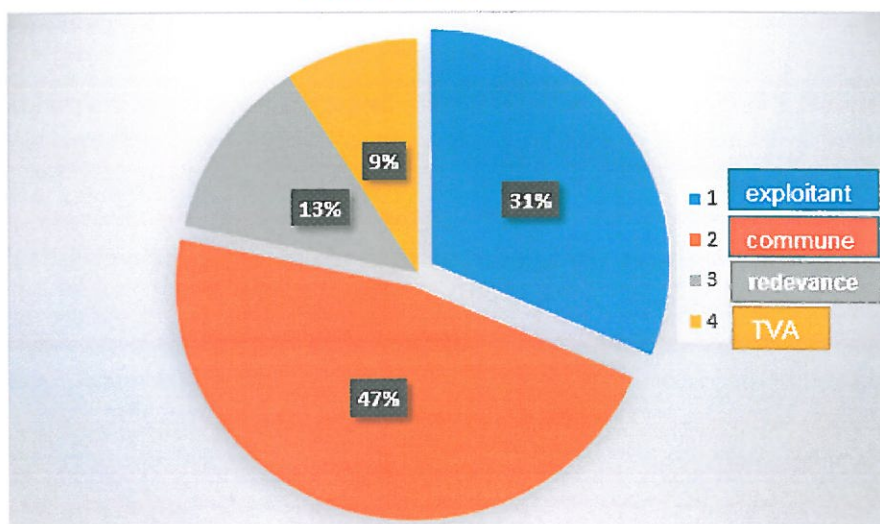
- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janv. 2017	1 ^{er} janv. 2016	Variation
Exploitant	46.21	46.61	-0.86
Collectivité	69	69	0
			0
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18.60	19.20	-3.12 %
HT	133.81	134.81	-0.74 %
TVA	13.38	13.48	-0.74 %
Total [€ TTC]	147.19	148.29	-0.74 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1,23 €/m³

REPARTITION 2016



■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité

	2015
Recettes liées à la facturation des abonnés	
Droits de branchements	
s/total collectivité	12807.51 €

- Recettes de l'exploitant

	2015
Recettes de vente d'eau	
Recettes vente d'eau domestiques	8360 €

Autres recettes	
Recettes liées aux travaux	447 €
Produits accessoires	/
s/total exploitant	

■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de 0 à 120, modifié par arrêté du 2 décembre 2013, attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau de collecte des eaux usées: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES A L'INVENTAIRE ET AUX INTERVENTIONS SUR RESEAU: 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la réhabilitation des réseaux, au renouvellement, aux enquêtes et auscultations, à la localisation des interventions, au nombre de branchements, à l'inventaire des équipements, à leur localisation, à la localisation et à l'altimétrie des canalisations).

Désignation	Nb de Point 2016
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP250 A - Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (postes de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage, ...), et s'ils existent, des points d'auto-surveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement.	10
VP251 A - Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux), ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R.554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP252 B - Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie ainsi que de la précision des informations cartographiques et, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de collecte et de transport des eaux usées.	5
VP254 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	5
VP253 B - Pourcentage du linéaire de réseaux pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et les diamètres au d'au moins 60%	3
VP255 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux,	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP256 C - Le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, la moitié au moins du linéaire total des réseaux étant renseignée.	10
VP256 C - Informations disponibles sur l'altimétrie des canalisations du linéaire des réseaux >50%	
VP257 C - Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs, ?)	10
VP258 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées.	10
VP259 C - Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite).	
VP260 C - L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...).	10
VP261 C - Mise en oeuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectués à leur suite.	10
VP262 C - Mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans).	0
Résultat	93

■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Travaux 2016	
Elimination des eaux claires parasites	15108 €	
Total engagé TTC	15 108 €	

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2016 fait apparaître les valeurs suivantes :

	PRET
Encours de la dette au 31 décembre 2015	468 330 €
Remboursements au cours de l'exercice	27 110.84
dont en intérêts	18 067.90
dont en capital	9 042.94

NB : emprunt renégocié à compter du 1er juillet 2015

■ AMORTISSEMENTS RÉALISÉS

	2015
Montant de la dotation aux amortissements	36 134.18 €
Amortissement subventions	18 847.21 €

■ PRÉSENTATION DES TRAVAUX REALISES

Objet des travaux	Montant des travaux estimés
REFECTION RESEAUX EU & AEP	306 000 € HT

■ PRIX GLOBAL DE L'EAU et DE L'ASSAINISSEMENT

Les fiches ci-après présentent le prix global de l'eau et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120 m³.

■ PRIX GLOBAL : AUBIGNOSC

Eau potable	Collectivité : AUBIGNOSC, DSP par affermage du 23/07/2013 avec la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE, Tarif domestique : Commune
Assainissement collectif	Collectivité : AUBIGNOSC, DSP par affermage du 23/07/2013 avec la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE, Tarif domestique : Commune

	1er janvier 2017	1er janvier 2016	Evolution %
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif	93.04 € 46.21 €	93.64 € 46.61 €	-0.64 -0.86
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	93,74 € 69,00 €	93.74 € 69	0 0
Agence de l'eau Pour le service d'eau potable Redevance de pollution domestique	34.80 €	34.80	0
Red.prélèvement ressource en eau	1.20 €	1.20 €	0 %
Pour l'assainissement collectif Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18.60 €	19.20	-3.12 %
TVA pour le service d'eau potable (5.5) pour l'assainissement collectif (10)	12.25 € 13.38 €	12.29 13.48 €	-0.27 % -0.74 %
Total TTC pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	235.03 € 147.19 €	235.67 € 148.29 €	-0.27 % -0.74 %
TOTAL TTC GLOBAL	382.22 €	383.96 €	-0.45%

En 2016, prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ = 3.20 € TTC (3.20 € en 2017)

→ 3,1851 €